

Sans malice : [suite]

Autor(en): **Arélas, G. d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

opération par ce fait que, d'après la moyenne des observations recueillies, la perte annuelle subie par chaque louis d'or atteint environ un milligramme : un louis qui aurait circulé cent ans aurait donc perdu 1 décigramme, soit un soixantième de sa valeur ou un peu plus de 33 centimes.

De la classification faite après contrôle, il résulte que sur cinquante millions de pièces de vingt francs, soit un capital de un milliard de francs, il s'en trouve 3,930,000 trop légères, représentant une valeur de 78,600,000 francs ; pour remettre ces pièces en état, il faut les refondre en leur restituant près de dix millièmes de matière au titre monétaire, soit 778,140 francs.

Les premiers louis d'or français ne valaient que 10 francs. La fabrication en fut ordonnée par Louis XIII, en 1640 ; et c'est de ce prince que vint aux pièces nouvelles le nom de louis, qui s'est conservé jusqu'ici.

Curieuses industries.

Les journaux français nous ont souvent entretenu des diverses industries de la rue qui se pratiquent à Paris et autres grandes villes de France, mais il en est encore de peu connues et qui sont vraiment étranges. Telle est, par exemple, l'industrie du *marchand de feu*. Celui-ci traîne un petit fourgon doublé de tôle intérieurement, et dans lequel est un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il se transporte avec son fourgon dans les Halles, sur les marchés, dès le grand matin, et approvisionne de calorique les marchandes ; « il leur fait leurs chaufferettes. » Pour chaque chaufferette, il demande un sou.

Mais un type autrement bizarre, c'est celui qui est connu sous le nom d'*ange gardien*, chargé de reconduire à domicile ceux qui ont bu un coup de trop. Plusieurs cabarets ont leur ange gardien, ayant pour mission de surveiller le client qui se trouve en cet état. Payé pour cette mission, il ne doit quitter le pochard confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des rôdeurs de nuit, et en sûreté.

Le *réveilleur*, est un vieux brave homme qui a longtemps été à la besogne et qui, comme nombre de travailleurs, est arrivé aux derniers jours de la vie sans avoir de quoi manger. Et il n'a plus la force de travailler. Alors il a trouvé un ingénieux expédient pour gagner son pain : il s'est intitulé « réveilleur. » Il se lève chaque jour vers deux heures du matin, quelque temps qu'il

fasse, et s'engage bravement dans les rues tortueuses qui avoisinent les fortifications. Il s'est chargé d'arracher au sommeil les ouvriers que leur métier oblige à partir très tôt de chez eux pour se rendre à l'usine ou à la fabrique, et qui, en hiver surtout, ne se sentiraient pas assez sûrs d'eux-mêmes pour quitter le lit avant l'apparition de l'aurore aux doigts de rose.

Le réveilleur possède un petit calepin où sont notés les noms et les adresses de ses clients. Il suit son itinéraire avec la même ponctualité qu'un facteur, pousse un cri convenu en passant devant chacune des maisons où on l'attend, et ne s'en va que lorsqu'il a vu une fenêtre s'ouvrir ou qu'il a entendu une réponse. Il fait payer un sou par jour à chaque ouvrier qu'il réveille. On peut prendre des abonnements à la semaine ou au mois, et alors les conditions sont naturellement plus douces. La bonne saison du réveilleur, c'est, bien entendu, le cœur de l'hiver où les nuits sont longues et où l'on a le plus besoin de ses services.

Le *releveur des mariages* est un personnage qui a bien sa singularité aussi : c'est l'individu qui court les mairies, et qui y relève, sur le tableau des promesses de mariage, les adresses des fiancés. Il communique ensuite, moyennant rétribution, ces adresses aux loueurs de voitures, aux restaurateurs, aux tailleurs, aux couturiers, aux marchands de fleurs, etc., qui, d'après ces indications, peuvent faire leurs offres à domicile.

Ces divers petits métiers sont souvent la dernière planche de salut de bien des malheureux.

Origine du mot « banqueroute ».

L'origine de ce mot remonte au 16^e siècle.

A cette époque, les changeurs italiens, qui remplissaient l'office de financiers, avaient l'habitude de s'installer sur les places publiques avec un banc assez élevé sur lequel ils étalaient leurs monnaies.

C'était là où l'on venait faire les échanges et les trafics d'argent.

Ces changeurs ambulants firent ensuite des opérations de prêt et de dépôt.

Lorsque l'un d'eux manquait à ses engagements, on avait l'habitude de le chasser après avoir brisé son banc, et partout où il se trouvait on l'apostrophait en l'appelant l'homme au banc rompu, *banco rotto*, d'où l'on fit plus tard *banque rotte*, puis *banqueroute*, pour désigner les financiers qui trompaient leurs clients.

SANS MALICE

II

La conversation s'engagea à fond sur la langue malgache et les dialectes de l'Afrique... Claudius se souvint enfin qu'il était temps de rentrer chez lui. Il se leva pour prendre congé.

— Attendez donc ; je veux vous présenter ma nièce, une bonne et sage enfant... qui n'en approche pas moins de ses vingt-deux ans... une jeune fille instruite, ma foi ! laborieuse et douce... Si elle a des défauts, elle a dû me le cacher ; je ne lui en connais pas... si, pourtant, un seul : ma nièce est trop raisonnable pour son âge...

— Monsieur, se permit de dire Claudius, veuillez ne pas la reprendre de ce défaut-là... C'est une qualité de plus qu'elle doit sans doute à ce qu'elle a connu de bonne heure les tristesses de la vie !

— C'est cela, vous y êtes : mais je voudrais bien la voir s'amuser un peu. Elle est assez forte aux échecs ; mais je me suis aperçu que cela l'ennuie et qu'elle n'y joue que pour m'être agréable... Je vais l'appeler.

Le vieil armateur fit alors fortement sonner un timbre qui était posé sur la table.

Margoton, la vieille cuisinière, parut sur le seuil de la chambre, un peu surprise de la présence de Claudius.

— Dites à Léontine que je l'attends.

— Mademoiselle Léontine est sortie avec une dame de ses amies... monsieur le sait bien.

— Tiens !... je l'avais oublié... Mon cher monsieur Claudius, ce sera pour un autre jour... au revoir.

— Au revoir, monsieur Philippon.

Claudius s'éloigna. Arrivé sur le palier, il aperçut M^{lle} Léontine qui rentrait. Elle avait même pu le voir sortir de chez elle... Le jeune savant, quand il la salua, put distinguer un air de profond étonnement sur un joli visage.

Naturellement, Claudius revint à ses travaux, tout en songeant à sa visite forcée et à la conversation qu'il avait eue avec son nouvel ami. La franchise et le sans-façon du vieux marin lui plaisaient ; mais le temps lui était précieux et il se prit, une fois rentré chez lui, à déplorer la malencontreuse distraction qui l'avait introduit, malgré lui, dans l'intérieur de cette famille. Il entrevoyait des obligations nouvelles, en dehors des devoirs de sa profession et de ses chères méditations scientifiques. Peu à peu, il en vint à se dire tout bas, comme pour se le cacher à lui-même, qu'après tout, cette visite ne l'engageait à rien ; que M. Philippon l'oublierait et que lui, Claudius, avait autre chose à faire qu'à se casser la tête aux échecs pour distraire un vieux gouteux.

Cependant Claudius n'était pas vaincu ; il avait promis, et cette promesse lui tenait au cœur : — Attendons, dit-il, plus tard on verra.

Ce qu'il vit d'abord, ce fut M^{lle} Léontine qu'il rencontra, de temps à autre, sur le palier et qui répondait maintenant à son salut par un sourire.

Ce sourire rappelait cruellement à Claudius le jeu d'échecs et la promesse qu'il avait faite au vieil armateur.

Un soir, avant dîner, les pieds sur les chenets, il s'efforçait, pour la vingtième fois, de résoudre ce problème : Suis-je obligé de revenir voir M. Philippon? Mon engagement est-il sérieux? Quel mal y aurait-il à ce que je ne revisse plus jamais ce vieux bonhomme?... Je n'aurais qu'une chose à faire, deux choses à faire : ne plus saluer sa fille dans l'escalier, et pour ne plus la rencontrer, changer de logement...

Changer de logement ! quitter sa chambre, sa fenêtre, son beau jour, remuer ses livres et ses papiers, vider sa grande armoire... cela lui paraissait exorbitant. Il n'y songea plus.

Claudius en était là, rêvant à demi, s'imaginant voir dans la vague des flammes du foyer la silhouette et le sourire moqueur de M^{lle} Léontine, lorsqu'un coup de sonnette le fit se lever en sursaut.

Il va ouvrir : c'est Margoton, la cuisinière de l'armateur, qui lui remet un billet. On attend la réponse. Il lit :

« De mon fauteuil, ce 18 janvier 1859.

« Cher monsieur Claudius, votre clef n'ouvre plus ma porte ! l'auriez-vous changée?... Que devenez-vous ? Voici qu'un beau lièvre m'est arrivé de la part d'un ami qui a la joie de pouvoir chasser encore... Je vous invite sans façon. Arrivez-nous dans une heure, c'est dit.

« Votre impotent voisin. »

Claudius ne pouvait qu'accepter. C'est ce qu'il fit. Cette soirée fut charmante et noua pour toujours les liens de l'intimité entre Claudius et M. Philippon. Ajoutons que M^{lle} Léontine remplit joyeusement et avec aisance ses devoirs de bonne ménagère.

M. Philippon, d'ailleurs, homme sage et expérimenté, s'était renseigné sur son jeune voisin ; il le tenait pour un parfait honnête homme. Il fit gravement renouveler à son ami la promesse de revenir le voir de temps en temps.

Plusieurs fois, mais sans abuser de rien, dans le courant de l'hiver, Claudius tint parole et vint tenir tête au vieux marin, dont la mémoire, nourrie des souvenirs dramatiques ou rians de ses grands voyages maritimes, apportait à la causerie du coin du feu des agréments réels. Léontine écoutait, se mêlant rarement, mais toujours avec un à-propos et un tact exquis, à la conversation des deux amis.

Un soir, cependant, cette conversation prit une tournure un peu plus intime. La partie finie, on fit une lecture, on causa de nouveau. Tout à coup M. Philippon se prit à dire, tout en rebourrant sa pipe :

— Ah çà ! mais vous avez trente ans et plus, mon cher Claudius. Vous vous êtes fait une assez jolie situation dans le monde savant... Quoique modeste, votre position est assurée. Alors, pourquoi ne vous mariez-vous pas ? Je vous parle en ami. Vous avez l'air de jouer au vieux garçon et vous êtes encore un enfant !

G. d'ARÉLAS.

(A suivre)

Deux anecdotes sur Bismarck.

Un jour Bismarck avait à remettre une décoration à un soldat qui avait accompli en sa présence un grand acte de courage.

— Mon ami, lui dit-il, j'ai été chargé de vous remettre la Croix-de-Fer de 1^{re} classe, mais dans le cas où vous seriez de famille pauvre, j'ai été autorisé à vous offrir cent thalers en échange de cette décoration.

Mais le soldat, fort avisé, ne se déconcerta point, et il commença par demander quelle était la valeur de la Croix.

— Elle vaut environ 3 thalers, lui répondit Bismarck.

— Eh bien ! donnez-moi la Croix et quatre-vingt-dix-sept thalers.

— Bismarck, assez surpris de cette présence d'esprit, ne put faire autrement que d'acquiescer au désir du soldat.

On sait la confiance que M. de Bismarck a eue en son médecin, le docteur Schweningen, qui lui a rendu pendant quelque temps la santé.

Son affection pour lui vient de la franchise dont le docteur fit preuve à son égard.

Ce dernier, dans la première visite qu'il lui fit, l'interrogeait longuement, lui posait question sur question.

— Ah ! ça, avez-vous bientôt fini ? s'écria M. de Bismarck, impatienté ; cela commence à m'agacer, toutes ces questions dont on ne voit pas le bout !

— Ce sera comme il vous plaira, Excellence, lui répondit le docteur Schweningen ; mais je dois vous prévenir que si vous voulez être guéri sans répondre à des questions, vous ferez bien mieux de vous adresser à un vétérinaire... ces gens-là ont l'habitude de guérir leurs malades sans les questionner.

M. de Bismarck tressauta sur sa chaise, lança à son interlocuteur des regards furieux.

— Si ses yeux eussent été des pistolets, disait Schweningen, j'eusse été tué raide.

Puis, tout à coup, il se mit à rire, et tendit la main au médecin.

On dzudzo asse suti què Salomon.

Lâi a pè lo mondo dâi lulus que sont adé à tsecagni et que ne sont conteints que quand pâovont tsertsi rogne à cauquon.

On gaillâ, carbatier dè se n'état, que tagnâi ion dè clliâo cabarets dè vela, qu'on lâi dit dâi z'hôtets, étâi dè cllia sorta dè dzeins. Ne tarabustâvè pas lè pratiquès qu'allâvont s'aberdzi

et sè dessâiti per tsi li ; mâ po lè z'altro, que ne lâi fasont rein gâgni, l'étâi pi què la gratta.

On dzo on pourro bougro, que crévâvè dè fan, s'étâi approtsi dè la fenétra dè la cousena dè stu hôtet, fenétra que n'étâi qu'on lermier, kâ la cousena sè trovâvè per dèzolo plianpi, et lo pourro diastro sè regâlâvè dè cheintrè lè bounès z'odeu que saillesont dè perquie. Lo carbatier, que lo vâi, et qu'étâi dza grindzo, sè fot de 'na radze après et lâi recliâmè dou francs po s'êtrè avanci su li et avâi renicliâ lè z'odeu dè son fricot. Lo lulu sè peinsâvè que n'étâi que 'na couienarda ; mâ nefâ ! lo carbatier porta plieinte, et lo dzudzo, que sè peinsâvè assebin que l'étâi po épôairi lo bramafan, crut que cein n'âodrâi pas pe liein.

Mâ la plieinte étâi portâie. Lo carbatier tagnâi fermo, et lo dzudzo dut obèi à la loi et fèrè paraitrè les dou compagnons. Tatsâ d'arreindzi lè z'affèrès ; mâ lo carbatier que fasâi lo tétu ne vollie pas ein ourè parlâ et recliâmâvè sè dou francs.

Adon lo dzudzo, qu'étâi on fin greliet, et que dévessâi dzudzi, condanâ lo pourro diablio à dou francs po avâi renicliâ lo bon goût dâo fricot, et lâi fâ :

— Lè z'ai-vo, lè dou francs ?

— Na, repond lo pourro.

— Eh bin veni ! mè vé vo lè prêtâ, po que tot sâi fini.

Et lo fâ allâ dein on pâilo découtè son bureau iò lâi baillâ onna pice dè dou francs ein lâi deseint :

— Ora, laissi-lâ tsezi perque bas on pou foo.

L'altro l'eimbriyè contrè lo fornet dè fai, que cein fe on brelan dâo diablio.

— Ai-vo oïu, se fe lo dzudzo âo carbatier qu'étâi restâ dein lo bureau.

— Oï.

— Eh bin, vo pâodè vo reteri, vo z'êtes pâyi.

— Coumeint su pâyi ! dao diablio ! se fâ lo carbatier.

— Et bin su ! Lo citoyein contrè quoui vo z'ai portâ plieinte po avâi renicliâ voutron fricot, n'ein a z'u què l'odeu, et coumeint vo recliâmâ dou francs, ye vo pâyè avoué lo son de 'na pice dè dou francs, que n'ia rein de pe justo. Vo pâodè vo reteri.

Et tsacon sè reterâ, kâ lo dzudèmeint étâi reindu sein recou.

Réponse au problème de samedi : 72 centimètres. — Ont répondu juste : MM. Vauthey, Sugnens ; Gloor et Taillens, Lausanne ; Bastian, Forel ; Orange, Lugon, Poncet et Gilliéron, Genève ; Blondel, Yens ; Pelletier, Chaux-de-Fonds ; Mundler, Morges ; Tinembart,